

# Allocution d'accueil du Président de l'UDAF du Haut-Rhin

---

**Fernand THUET**  
**Président de l'UDAF du Haut-Rhin**

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi en préambule de remercier Monsieur Eric Straumann, Député et Président du Conseil départemental, de nous avoir accueillis hier et de nous avoir soutenus. Je voudrais également remercier Madame Christiane Charluteau ici présente, Adjointe au Maire de la ville de Colmar, qui représente Gilbert Meyer, Maire de Colmar, qui nous a également soutenus à de nombreuses reprises pour l'organisation de cette Assemblée.

Je salue Monsieur Jacques Remeize, Président de la CAF du Haut-Rhin et, naturellement, Madame Marie-Andrée Blanc, notre Présidente de l'UNAF, chère Marie-Andrée, Guillemette Leneveu, notre Directrice générale, chère Guillemette, Mesdames et Messieurs les administrateurs de l'UNAF, Mesdames et Messieurs les présidents des UDAF et des URAF.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'UDAF du Haut-Rhin que je préside est très heureuse de vous accueillir à Colmar. C'est justement l'année de notre 70<sup>ème</sup> anniversaire que l'UNAF vient tenir son Assemblée générale chez nous. Pour l'anecdote, il y a 70 ans jour pour jour, l'UDAF 68 déposait ses premiers statuts au Tribunal d'instance.

Avant de vous entretenir de notre UDAF, je souhaiterais vous présenter la ville de Colmar et le département du Haut-Rhin.

Colmar est, au pied du massif des Vosges, la troisième plus grande ville d'Alsace et la deuxième du département. Elle en est le chef-lieu et abrite le siège du Conseil départemental.

La ville, de taille moyenne, peuplée d'environ 68 000 habitants, est située au centre de la plaine d'Alsace, entre les deux autres grands pôles industriels qui sont Strasbourg à 78 kilomètres et Mulhouse à 42 kilomètres. Avec un climat semi-continentale, la région de Colmar a la particularité d'être l'une des plus sèches de France.

Colmar est une étape incontournable. Elle possède de très nombreux monuments et ses quartiers typiques sont particulièrement beaux et bien mis en valeur. Par ailleurs, elle possède plusieurs musées intéressants, dont le très célèbre Musée Unterlinden, ce qui signifie « Sous les tilleuls », qui vient d'être rénové et agrandi. Une des plus belles pièces exposées dans celui-ci est le célèbre retable d'*Issenheim* de Matthias Grünewald.

Colmar est également la ville natale du statuaire Auguste Bartholdi, célèbre pour la réalisation de la *Statue de la Liberté éclairant le Monde* dans la rade de New York qui a été donnée par la France aux Etats-Unis le 19 juin 1885 et du *Lion de Belfort*.

Jean-Jacques Waltz (Hansi), écrivain, dessinateur et caricaturiste, est aussi originaire de cette ville et a été l'auteur de feuilletons célèbres, comme *Le Professeur Knatschké* ou *L'histoire d'Alsace racontée aux petits enfants*.

Le Haut-Rhin, dont Colmar est la préfecture, partage 66 kilomètres de frontière avec l'Allemagne, le long du Rhin, et 78 kilomètres avec la Suisse. Le Grand Ballon ou Ballon de Guebwiller, dans le massif des Vosges est le plus haut sommet du département avec 1 424 mètres.

Le Haut-Rhin est une terre de tradition, notamment au regard de la richesse de son patrimoine et de sa situation géographique au cœur de l'Europe. De nombreux musées, en plus de ceux de Colmar, sont les témoins de l'histoire. La cité de l'automobile, la cité du train, le musée de l'impression sur étoffe à Mulhouse, l'écomusée d'Alsace à Ungersheim et beaucoup d'autres.

N'oublions pas les villes et villages à découvrir, tels que Thann, labellisée « Les plus beaux détours de France », Eguisheim, élu « Le village préféré des Français » en 2013, Hunawihr et Requewihr, labellisés « Les plus beaux villages de France » et Neuf-Brisach, avec ses fortifications de Vauban, inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Les belles maisons à colombage sont le signe particulier de notre chère région.

D'autres découvertes sont possibles : la route des vins d'Alsace qui permet de connaître notre vignoble et ses crus (à consommer avec modération), la route du fromage dans la vallée de Munster, la route de la carpe frite (spécialité dans la région du Sundgau), le Jura alsacien, et surtout les célèbres marchés de Noël, dont celui de Colmar, les stations de ski en hiver et bien d'autres encore.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Haut-Rhin fait partie de la nouvelle région Grand Est, suite à la fusion des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ; nouvelle région sur laquelle Monsieur Straumann s'est exprimé lors du Conseil d'administration de l'UNAF pour dénoncer ce qu'en pensait l'Alsace.

L'UDAF du Haut-Rhin a son siège à Colmar et une antenne à Mulhouse. Ces lieux répondent à une logique de proximité et d'accessibilité, puisque ces deux villes sont bassins de vie où l'UDAF est très présente. De plus, pour renforcer notre maillage territorial, nous assumons des permanences dans plusieurs autres villes du département.

L'UDAF compte 75 salariés qui se répartissent sur les deux sites et 35 associations adhérentes représentant près de 6 000 familles. Ces chiffres sont en progression, puisqu'elle comptait 30 associations adhérentes fin 2014 et 33 fin 2015. Ce développement associatif, qui est loin d'être terminé, est le fruit d'un travail de longue haleine fourni par une équipe soudée.

Son conseil d'administration se compose de 21 membres et de 140 représentants familiaux au sein des différentes instances.

Notre service de protection juridique des majeurs a traité 1 598 mesures en 2015, soit une augmentation de 3,36 % par rapport à 2014.

Depuis 2010, l'UDAF 68 a progressivement mis en place un dispositif destiné à l'accueil de personnes en grande précarité ayant des difficultés à investir un logement de façon autonome et à assumer des actes de la vie quotidienne. Ce service, qui fait partie du dispositif « Familles gouvernantes », a été appelé SEQUOIA (Service d'entraide quotidienne pour l'insertion

adaptée). Il est en pleine expansion et travaille en partenariat notamment avec la MDPH, l'ADMR et divers centres hospitaliers, médecins et infirmiers.

En 2015, nous avons ouvert au siège, à Colmar, une Maison des associations familiales et des familles, la MAFF. Celle-ci a pour objectif de favoriser l'accès à l'information à toutes les familles, en mettant à leur disposition un point d'accueil et de renseignements accessible et susceptible de les orienter rapidement vers les dispositifs d'aide adéquats, tels que l'accès à la mobilité, avec le programme « Renault Mobiliz », le microcrédit, les points conseils budgets, pour lesquels nous avons reçu l'agrément, l'accompagnement social lié au logement, l'aide aux tuteurs familiaux, l'aide aux aidants familiaux et le parrainage de proximité. La MAFF accueille également les permanences de plusieurs de nos associations, mais j'arrête là l'énumération de nos services aux familles.

Naturellement, nos collaborateurs sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je tiens à remercier les membres de notre Conseil d'administration, le Directeur, Monsieur Fabien Bolognèse, et l'ensemble des salariés pour tout le travail accompli en faveur des familles.

Il ne me reste plus qu'à exprimer mon souhait pour l'avenir, celui qui me tient le plus à cœur, celui de continuer à œuvrer tous ensemble pour le bien des familles.

Enfin, je me permettrais de reprendre les propos de Marie-Andrée Blanc. Nous avons l'honneur d'accueillir ce matin le Président de la République, Monsieur François Hollande, et je compte sur vous, les familiaux, pour lui témoigner le respect dû à sa fonction.

Je vous remercie de votre attention. Place aux travaux de l'Assemblée générale.

